

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-52ItemMarie Moret à Fumouze frères, 25 août 1892

Marie Moret à Fumouze frères, 25 août 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fumouze frères](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[25 août 1892](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Fumouze frères](#)

Lieu de destination78, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Description

RésuméEnvoi d'un mandat poste de 16,50 F pour la commande de flacons de brillantine et de la poudre savon.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Hygiène](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fumouze frères

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Santé

Biographie Pharmaciens à Paris au XIXe siècle, établi au 78, rue du Faubourg Saint-Denis à Paris.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-52

Collation 1 p. (343r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
2^e août 1892

Messieurs Lammourz.

J'ai l'honneur de vous
envoyer ci-joint un mandat-
poste de 16 fr. pour
recevoir de vous - franco
comme d'habitude - les
objets suivants :

- 6 flacons brillantone
Zermer à 1 fr. 25 = 10 fr.
 - 6 boîtes poudre savon
de Naspail à 1 fr. = 6 fr.
-
- Total conforme 16 fr.